

SIT

Syndicat interprofessionnel
travailleuses et travailleurs



CNTG

Confédération Nationale
des Travailleurs de Guinée



USTG

Union Syndicale de
des Travailleurs de Guinée



La CNTG et L'USTG sont des centrales syndicales en relations étroites avec les Ministère de l'action sociale et de l'enfance, du Travail, de l'Emploi et de la Formation technique et professionnelle.

L'Inter-Centrale est une instance mise en place dans un cadre élargi de négociations avec les principaux ministères de l'Etat guinéen. Le Comité des femmes de l'Inter-Centrale comprend 17 femmes occupant des fonctions de secrétaires syndicales. Un Comité de coordination de 4 personnes (CNTG et USTG) a été mis en place pour la mise en œuvre du projet.

Ce nouveau projet veut développer les synergies existantes entre les différentes centrales syndicales de Guinée, en leur permettant de collaborer sur une des principales difficultés que rencontre ce pays : les faiblesses institutionnelles des groupements de productions locales, dont les structures ne correspondent pas aux exigences des partenaires économiques détenteurs des ressources financières du pays. Comme le stipule la recommandation N°204 de l'OIT, l'économie informelle est une entrave aux droits des travailleurs, à la protection sociale, aux conditions de travail décentes. Elle a un impact négatif sur l'essor des entreprises durables, sur les recettes publiques, et la concurrence loyale sur les marchés nationaux et internationaux.

Ce projet intersyndical vise à combattre l'isolement des travailleuses et travailleurs de l'informel; organisés en associations ou en coopératives et reconnus, ils pourront créer de fonds sociaux pour pallier l'absence de sécurité sociale, avoir accès au crédit et à la terre. Une aide administrative et juridique est nécessaire, ainsi que des formations pour augmenter leur niveau de qualifications.

Salon de couture à Dalaba



Il faut d'abord développer la plateforme unitaire des deux principales centrales syndicales de Guinée pour conduire le projet sous l'autorité d'un Comité intersyndical. Ensuite, créer une instance de formation intersyndicale au sein de l'Inter-Centrale, avec huit formateurs, pour orienter et accompagner les femmes travailleuses dans leurs démarches de reconnaissance et d'accès à la protection sociale et aux financements publiques et privés.

Des sessions de formation réparties sur deux ans permettront l'accompagnement juridique et économique des femmes travailleuses du secteur informel vers une structure officielle et reconnue. Un suivi permanent sera assuré auprès de l'instance de formation mise en place.



72 groupements des 8 régions du pays seront accompagnés, soit 1'800 personnes qui bénéficieront d'une formation de sensibilisation aux structures associatives en 2018. Elles bénéficieront d'une seconde formation en 2019 sur l'élaboration des statuts et règlements intérieurs de leurs groupements.

Coopérative avicole de Labé

On attend de ce projet une unité de pensée et d'action intersyndicales et des réponses concrètes pour répondre à une réelle impossibilité de structuration des coopératives et autres groupements artisanaux, afin qu'ils puissent prendre leur envol économique, par l'accès aux financements, par l'accès aux marchés publiques et à la reconnaissance par l'Etat de leur importance économique.

Pour la Commission Internationale :

J-D. Jacquemet